



# CONVOCAATION

**Sous réserve des restrictions sanitaires liées au Covid-19**

L'Assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée

**le lundi 13 décembre 2021**  
**suite à l'Assemblée primaire de la Municipalité,**  
**à la salle polyvalente de Troistorrents**

## ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 7 juin 2021**
- **Lecture du plan financier**
- **Lecture et approbation du budget de l'exercice 2022 de la Bourgeoisie**
- **Divers**

L'Administration bourgeoisiale

Conformément aux art. 14 et 15 de la Loi sur les Communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2021 ainsi que le budget de l'exercice 2022 sont déposés au greffe municipal, à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication et jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également disponibles sur notre site internet à l'adresse [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch).